

Assemblée générale des chefs des pompiers

Bureau du commissaire des incendies
8 juillet 2026



Bureau du commissaire des incendies

Reconnaissance du territoire

J'aimerais d'abord remercier les peuples autochtones pour toutes les terres sur lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui.

J'aimerais prendre le temps de souligner l'importance des terres où chacune et chacun d'entre nous vivons.

Nous le faisons pour réaffirmer notre engagement et notre responsabilité à l'égard de l'amélioration des relations entre les nations et de notre propre compréhension des peuples autochtones locaux et de leurs cultures.

Nous reconnaissons le territoire ancestral et non cédé des Inuits, des Métis et des Premières Nations qui y vivent.



Ordre du jour

1. Bienvenue

- Le point sur les RH – Commissaire adjoint des incendies

2. Le point sur la formation et la certification

3. Le point sur la subvention pour la protection contre les incendies

4. Questions





Le point sur la formation et la certification

Résumé de la certification

Le Règlement de l'Ontario 343/22 est entré en vigueur le 1er juillet 2022, après de nombreuses consultations avec l'Ontario Association of Fire Chiefs, l'Ontario Professional Fire Fighters Association, la Fire Fighters Association of Ontario et l'Association of Municipalities of Ontario.

Délais de mise en conformité :

- Majorité des disciplines : 1er juillet 2026
- Disciplines de la norme NFPA 1006 : 1er juillet 2028

- Dans le cadre du règlement, le Bureau du commissaire des incendies (BCI) a offert un processus de droits acquis aux services de protection contre les incendies qui n'étaient pas des services complets (attaque intérieure, désincarcération automobile et intervention en présence de matières dangereuses au niveau des opérations).

Période de demande pour les droits acquis :

- Période principale – 1er janvier au 31 mars 2023
- Période secondaire – 1er juillet au 30 septembre 2023

- Au cours des quatre dernières années, le BCI a fourni du matériel de soutien aux services des incendies de la province en plus d'animer des présentations lors de congrès et de salons professionnels et de mener des activités de mobilisation par l'entremise des Services régionaux et consultatifs :

- Trousse d'information sur la certification obligatoire – juillet 2022
- Lettre de conformité aux normes de certification – Trousse d'information et de demande – octobre 2022
- Foire aux questions – décembre 2025



Demande en matière de formation et de certification

- 2 500 à 3 000 certifications de pompiers et pompières délivrées chaque mois
- Demande de formation au Collège des pompiers de l'Ontario :
 - Demande pour les cours hors campus en hausse de 7 % depuis le début de l'année par rapport à 2025
 - Demande pour les cours dans un CRF en hausse de 80 % par rapport à 2025
 - Les contrats d'apprentissage ont augmenté de 59 % par rapport à 2025
 - Cours annulés et listes d'attente en baisse de 59 %
 - Nombre total d'étudiants formés en hausse de 25 % cette année par rapport à 2025
- Près de 1 000 cours au Collège des pompiers de l'Ontario prévus en 2026



Parcours de formation et de certification

	Demande pour tenir une séance d'examen	Contrat d'apprentissage	Centre régional de formation	Cours hors campus	Autre
Programmes– Développement	Service	BCI	BCI	BCI	Choisissons ensemble le meilleur parcours!
Programme– Instructeurs	Service	Service	BCI	BCI	
Programme– Étudiants	Service(s)	Service(s)	Régional	Régional	
Coût	Frais du formateur	65,00 \$/étudiant	Frais du CRF + 65 \$/étudiant	Coût de l'hôte + 65 \$/étudiant	
Examen de la Section des normes d'éducation et de l'évaluation inclus	Après approbation	Oui	Oui	Oui	
Assurance de la qualité	Oui				



Demande pour tenir une séance d'examen

Attestation de formation

Je soussigné(e), chef des pompiers / représentant autorisé du service d'incendie, atteste que tous les candidats identifiés pour être évalués en vertu de cette lettre d'éligibilité ont réussi la formation nécessaire conformément à la norme reconnue applicable avant la date d'évaluation prévue.

J'atteste en plus que:

- Toutes les formations ont été dispensées conformément au programme approuvé et enregistré auprès de votre service d'incendie; et
- Tous les documents de formation requis — y compris les plans de cours, le matériel pédagogique, les exigences en matière de compétences pratiques, les devoirs, les évaluations et les supports d'examen — ont été développés, mis à jour et mis à disposition comme requis.

Je reconnais que seuls les candidats qui ont suivi toutes les formations requises et satisfait à toutes les conditions préalables sont admissibles à participer aux examens, et que la soumission de cette candidature constitue une attestation de conformité à toutes les exigences du BCI en matière de formation et de certification.

Je comprend que le BCI compte sur cette attestation et peut à tout moment effectuer une vérification afin de s'assurer que la formation est dispensée conformément au programme établi, mais qu'il n'est pas responsable de vérifier de manière indépendante la formation ou les qualifications des candidats avant l'examen.

Je certifie que les informations fournies sont exactes et complètes. J'accepte la responsabilité totale d'assurer la conformité à ces exigences avant la date prévue de l'examen.



Mises à jour sur la certification

- Toutes les séances d'examen doivent avoir une date et une heure précises, ce qui élimine les séances d'examen ouvertes.
- Accès aux résultats d'examens sur papier dans les **30 jours**. Résultats des examens en ligne dans les **2 à 5 jours**.
- La Section des normes d'éducation et de l'évaluation (SNEE) affecte des surveillants à toutes les séances d'examens écrits. Les surveillants ne peuvent pas posséder d'expertise en la matière dans les examens qu'ils supervisent.
- La Section affecte des évaluateurs principaux à toutes les évaluations pratiques. Les évaluateurs principaux doivent être dûment certifiés et qualifiés et ne peuvent pas être les évaluateurs principaux de leur propre service.
- Des évaluateurs internes peuvent être utilisés pour appuyer le travail de l'évaluateur principal désigné par la Section.



Les examens en ligne

- Depuis le lancement de la nouvelle plateforme eTesting en avril, plus de 924 examens ont été passés.
- Les services qui souhaitent proposer des examens en ligne sont invités à choisir l'option Examens en ligne (eTesting) lorsqu'ils font leur demande pour organiser une séance d'examen.
- Les candidats doivent utiliser un ordinateur ou un ordinateur portable pour accéder au site Web d'examen en ligne (<https://ontariofire.instructure.com>) et utiliser un navigateur Web qui répond aux exigences du système. Les téléphones mobiles ne sont pas approuvés pour les examens.
- Les candidats doivent passer l'**examen de familiarisation aux examens en ligne** au moins **48 heures** avant chaque examen pour vérifier l'exactitude des adresses courriel et assurer l'accès à la plateforme d'examens.



Le point sur la formation et la certification

Toutes les séances d'examen sont gérées par le portail de formation et de certification.

Le portail permet aux utilisateurs de :

- Voir les séances d'examen prévues
- Vérifier les prérequis du candidat **avant** l'examen.
- **NOUVEAU** – Inscrire les candidats admissibles de votre service à une séance d'examen
- Accéder aux résultats **officiels** des examens de chaque candidat, mis à la disposition du candidat et du chef du service d'incendie ou de son remplaçant désigné.

Améliorations en cours d'élaboration :

- Catalogue des examens
- Processus de demande électronique



Mises à jour sur le portail



- Nous vous rappelons que les fiches de compétences peuvent être téléchargées dans la section des apprenants du portail.
- Les cours autonomes peuvent être suivis avant la fusion du profil d'un apprenant.

Mes documents

Mon apprentissage

Général

Liste de documents

Nom	Taper	Taille du fichier
1006		
▼ Academic Standards & Evaluation (AS&E) Skill Booklets		
NFPA 1006 (2021) - Common Passenger Vehicle Operations Skill Sheets	PDF	341,91 KB
NFPA 1006 (2021) - Common Passenger Vehicle Technician Skill Sheets	PDF	334,61 KB
NFPA 1006 (2021) - Confined Space Operations Skill Sheets	PDF	895,62 KB
NFPA 1006 (2021) - Confined Space Technician Skill Sheets	PDF	763,77 KB
NFPA 1006 (2021) - Ice Rescue Operations Skill Sheets	PDF	293,03 KB
NFPA 1006 (2021) - Ice Rescue Technician Skill Sheets	PDF	242,88 KB
NFPA 1006 (2021) - Rope Rescue Operations Skill Sheets	PDF	948,67 KB
NFPA 1006 (2021) - Rope Rescue Technician Skill Sheets	PDF	622,51 KB
NFPA 1006 (2021) - Structural Collapse Operations Skill Sheets	PDF	480,43 KB

Cours autonomes

Afficher entrées

Nom du cours	Code de cours	Prestation
Assistant to the Fire Marshal: Know Your Authority	FAS-001	Cours autonome
Assistants du Commissaire des Incendies – Connaissiez Vos Pouvoirs	FAS-001	Cours autonome
Community Risk Assessment (CRA) Tutorial	FAS-004	Cours autonome
Fire Co-ordinator Training	FAS-003	Cours autonome
Formation des coordonnateurs de la lutte contre les incendies	FAS-003	Cours autonome
Guide de rédaction des rapports standardisés d'incidents et de blessures	FAS-002	Cours autonome
Legislation for the Ontario Fire Service	OFC-1031	Cours autonome
Lithium-Ion Batteries: An Overview for Fire Professionals in Ontario	OFC-1099	Cours autonome
Lois et règlements applicables aux services d'incendie de l'Ontario	OFC-1031	Cours autonome
Standard Incident and Injury Reporting (SIR)	FAS-002	Cours autonome
Tutoriel sur l'évaluation des risques présents dans la collectivité (ERC)	FAS-004	Cours autonome

Mises à jour sur le portail

Les services et les apprenants peuvent consulter leurs certifications et exporter des rapports.

Gérer les certifications

Sélectionner les critères pour filtrer les certifications

Certifications

Source

Toutes les certifications

Toutes les sources

Filtrer

Apprenants

Afficher 10 entrées

Chercher les certifications

Apprenant	Cours	Source	Date d'achèvement
	NFPA 1001 Firefighter Level I	Droits acquis	2014-03-18
	NFPA 1001 Firefighter Level II	Droits acquis	2014-03-18
	NFPA 1002 Pumper Operations	Certification	2019-03-30
	NFPA 1021 Fire Officer Level I	Droits acquis	2014-03-18
	NFPA 1021 Fire Officer Level II	Droits acquis	2014-03-18
	NFPA 1021 Fire Officer Level III	Certification	2023-02-11
	NFPA 1021 Fire Officer Level III	Certification	2023-11-22
	NFPA 1026 Incident Command	Certification	2026-01-25
	NFPA 1031 Fire Inspector Level I	Certification	2015-05-15
	NFPA 1031 Fire Inspector Level II	Certification	2017-12-04

Export to excel

Affichage 1 à 10 of 2,024 entrées

<< < 1 2 3 4 5 ... 203 > >>



Mises à jour sur le portail

Tableau de bord de l'apprenant

À venir	Incomplet	En attente	Abonnements
Vous avez 2 classes à venir.	Vous avez actuellement 2 cours autonomes en cours.	Vous avez 0 inscriptions en attente.	Vous avez 0 abonnements.

Classes à venir				
Nom du cours	Organisation	Date	État de l'inscription	Type
1006 ROP-O21 Practical Exam		2026-09-14	Confirmé	Examen
1006 ROP-O21 Written Exam		2026-09-14	Confirmé	Examen

Le tableau de bord de l'apprenant fournit aux élèves des renseignements essentiels sur les événements à venir.



Mises à jour sur le portail

Historique d'apprentissage

Collège des pompiers de l'Ontario Normes d'éducation et de l'évaluation

Séance d'examen

Sélectionner les critères pour filtrer l'historique d'apprentissage

Année

État de l'examen

Toutes les années

Tous les états

Filtrer

Les apprenants peuvent voir s'ils ont réussi ou échoué un examen dans les 30 jours (5 jours pour les examens en ligne).

Séance d'examen

Afficher 10 entrées

Chercher l'historique d'apprentissage

Nom de l'examen	État de l'examen	Date d'achèvement
1006 ROP-Q21 Practical Exam	Réussite	2026-07-16
1006 ROP-Q21 Written Exam	Échec	Non disponible

Affichage 1 à 2 of 2 entrées

<< < 1 > >>



Foire aux questions



Soutien à la certification des pompiers:

FOIRE AUX QUESTIONS

BUREAU DU COMMISSAIRE DES INCENDIES

Définitions	7
Portail de formation et de certification	9
Comment puis-je demander une invitation pour créer un compte sur le portail de formation et de certification?	9
Comment puis-je réinitialiser mon mot de passe sur le portail de formation et de certification?	9
Que dois-je faire lorsque mes certificats et mes dossiers de formation sont absents de mon compte sur le portail de formation et de certification?.....	11

La foire aux questions sur la formation et la certification continue d'être mise à jour.

OFM learning

> Centre de ressources

Mises à jour

Mes documents

> Catalogue

Catalogue des cours

Politiques académiques

Mes documents

Apprenants

Gérant du service d'incendie

Gérant du centre régional de formation

Documents disponibles

Général

Page 1 de 1 10 articles par page

Mes documents

Général

Liste de documents

Nom

▼ OFM Training & Certification

[Training and Certification - FAQ - v 2.0](#)

[Training and Certification - FAQ v 2.0 \(FR\)](#)

Communiquer avec l'équipe de formation et de certification

OFMTestingandCertification@Ontario.ca

- Coordonnateur de la SNEE
- Coordonnateurs des programmes de la SNEE
- Gestionnaire, SNEE

AskOFC@ontario.ca

- Registraires
- Responsable des études

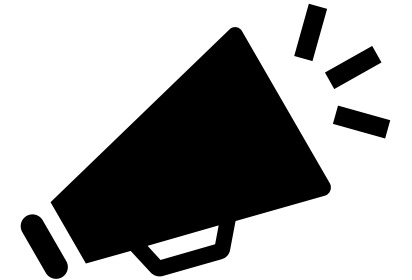


Le point sur la subvention pour la protection contre les incendies



Faits saillants de la 3e année

- 20 M\$ disponibles en financement pour la 3e année
- La période de demande s'ouvrira le 16 juillet 2026 et se terminera le 1^{er} septembre 2026.
- Les ententes de paiement de transfert (EPT) doivent être signées par toutes les parties et le financement doit être versé aux municipalités d'ici le 31 mars 2027.



Admissibilité

- La subvention pour la protection contre les incendies est offerte à toutes les municipalités qui ont mis sur pied un service d'incendie (au sens de la LPPI).
- Des fonds sont disponibles pour des initiatives nouvelles et existantes portant sur la santé et la sécurité des pompiers et l'infrastructure connexe, ainsi que pour l'intervention en cas d'incident lié au lithium-ion.



Catégories de financement

Prévention du cancer – Équipement et matériel

- Systèmes d'extraction des gaz d'échappement dans les casernes d'incendie et les machines à laver pour éliminer les contaminants présents sur l'équipement de lutte contre les incendies

Prévention du cancer – Équipement de protection individuelle (EPI)

- Masques, cagoules, etc.

Prévention du cancer – Petites infrastructures

- Douches dans les casernes de pompiers

Technologie–Modernisation des petites infrastructures

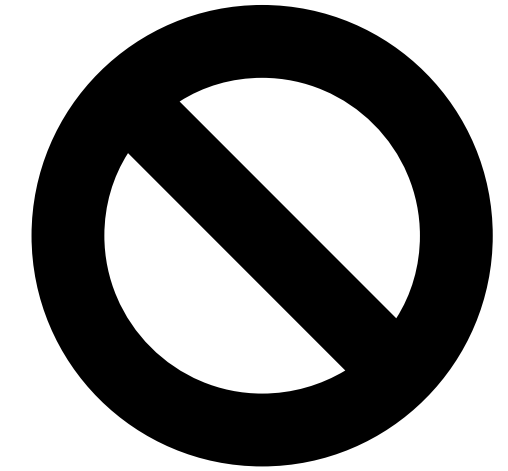
- Installer Internet dans les casernes de pompiers qui n'y ont pas accès actuellement pour améliorer la connectivité et les possibilités de formation

Intervention en cas d'incident impliquant des batteries au lithium-ion – Équipement et matériel

- Agents extincteurs, systèmes de décontamination pour les services d'incendie et solutions de sécurité



Exclusions



Les éléments suivants **ne sont pas** admissibles au financement :

- Augmentation des effectifs
- Toute dépense liée à la dotation (y compris les salaires, les avantages sociaux ou les heures supplémentaires)
- Frais médicaux directs (p. ex. dépistage du cancer et suivi médical)
- Coûts de formation directs (y compris les manuels, les frais de cours, les fournisseurs de formation tiers)
- Honoraires des consultants externes
- Projets d'infrastructure à grande échelle



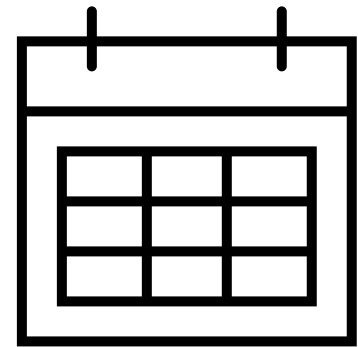
Affectations de fonds

- Chaque municipalité recevra une allocation par caserne dans le cadre d'une stratégie de financement équitable.
- Le financement sera réparti également en fonction du nombre total de casernes de pompiers actives en Ontario.
- Le montant final de l'allocation dépendra du nombre total de demandes approuvées.
- Selon les statistiques du BCI, il y a un total de 1 210 casernes de pompiers municipales actives dans la province. Cela permettrait d'allouer environ 16 500 \$ par caserne pour des initiatives de prévention du cancer et d'intervention en cas d'incident lié au lithium-ion.

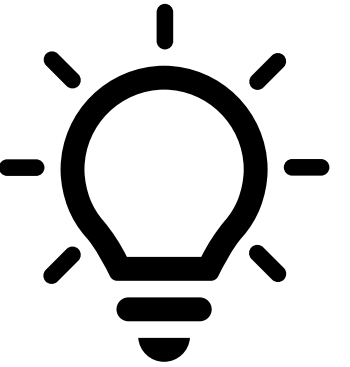


Planifier les répercussions liées aux élections

- La période « canard boiteux » commence le 21 août 2026. La planification sera essentielle pour s'assurer que les délais d'approvisionnement ne sont pas touchés.
 - Chaque municipalité fonctionne selon des exigences différentes en matière d'approbation des dépenses et de l'approvisionnement. Nous vous recommandons de consulter votre service des finances ou votre greffier municipal pour confirmer :
 - Les pouvoirs d'approbation existants;
 - Quels achats devront être approuvés par le Conseil.
- Lorsque l'approbation du Conseil est requise, les chefs des pompiers doivent s'assurer que les questions sont présentées tôt et figurent à l'ordre du jour du Conseil avant le 21 août 2026, afin d'éviter les retards.



Conseils

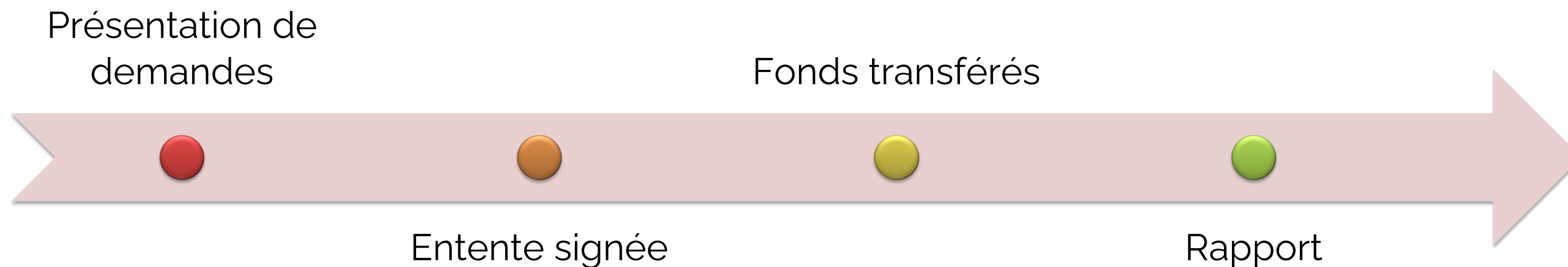


- Soyez prêt tôt – ayez un projet en tête, commencez à recueillir des renseignements sur les coûts et des devis à l'appui de votre demande.
- Les municipalités sont encouragées à demander au moins l'allocation de fonds estimée afin de maximiser le financement disponible.
- Les fonds doivent être officiellement engagés au moyen d'une ETP conclue avant le 31 mars 2027.
- Les Services régionaux et consultatifs sont là pour vous aider. Communiquez avec votre conseiller tôt et souvent pour obtenir du soutien et de l'aide.
- Des fonds peuvent être accordés pour appuyer les initiatives en cours (projets amorcés au cours des années de subvention précédentes).
- Lorsque les processus d'approvisionnement municipaux le permettent, les municipalités sont encouragées à faire appel à des fournisseurs établis en Ontario.



Paielements de transfert Ontario

Le processus complet de demande continuera d'être effectué par l'entremise du portail de PTO, notamment :



Demande sur le portail de PTO

- Un formulaire Adobe PDF pourra être téléchargé sur le portail de PTO à compter du 16 juillet 2026.
- Votre conseiller des SRC est à votre disposition pour vous aider à remplir la demande.
- Remplissez le formulaire PDF ainsi que tous les formulaires nécessaires et soumettez-les via le portail PTO. ***Seules les demandes transmises par le portail PTO seront acceptées***
- Soumettre tout renseignement supplémentaire par l'entremise de PTO.
- Un contact direct avec PTO sera nécessaire pour les questions techniques concernant le portail et l'accès.
- Service à la clientèle de PTO : 416-325-6691 ou 1-855-216-3090 ou TponCC@Ontario.ca



Présentation de demandes

- Toutes les demandes doivent être remplies en se connectant au compte municipal dans le système de PTO. L'équipe des subventions du BCI communiquera avec vous par courriel une fois qu'un examen initial de votre demande aura été effectué.
- Les examinateurs du BCI examineront chaque demande pour s'assurer qu'elle est complète et valider les renseignements fournis et peuvent communiquer avec les demandeurs pour obtenir des précisions ou des renseignements supplémentaires.
- Si des partenaires sont inscrits sur la liste, le BCI confirmera leur intention de mettre en commun leur financement.
- Une fois que toutes les demandes auront été examinées, des recommandations seront faites au Ministère pour approbation.
- Une fois approuvée, votre ETP sera disponible dans le portail de PTO. Si vous avez de la difficulté à accéder à votre ETP, veuillez communiquer avec OFMGrants@Ontario.ca.



Rapport

- Tous les candidats retenus devront remplir un rapport.
- La période de rapport pour l'année 3 devrait s'ouvrir au cours de l'été 2027.
- Ce rapport sera nécessaire pour confirmer que les fonds ont été dépensés et que les objectifs ont été atteints.
- Les fonds non dépensés comme indiqué dans la demande approuvée doivent être retournés au gouvernement.





Questions